La municipalité de Casselman invite la population à soumettre des candidatures au programme de reconnaissance communautaire.

Le programme de reconnaissance des citoyens permet de mettre en valeur les membres de la communauté pour leur engagement envers notre communauté et/ou pour le rayonnement qu'ils apportent à la Municipalité de Casselman.

Une candidature pour le Médaillon de service communautaire peut être soumise par un organisme ou par un individu.

Un comité d’évaluation des nominations utilisera les critères suivants pour la remise de médaillon.

* La personne doit être originaire de Casselman ou encore être résident actuel de la Municipalité de Casselman.
* La personne doit avoir fait une contribution bénévole exceptionnelle à la communauté au-delà d'un simple acte de bonté ou geste de service comprenant des mesures identifiables pour rendre la Municipalité de Casselman un meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.
* La personne en nomination s’est illustrée dans un des champs suivant :

* Arts et culture
* Service communautaire / bénévolat (plus de 10 ans)
* Acte de bravoure
* Développement économique
* Éducation
* Environnement
* Santé publique
* Innovation
* Leadership
* Développement social
* Sports
* Valeurs civiques

Les récipiendaires recevront un médaillon lors d’une cérémonie spéciale.

Le formulaire de mise en nomination est disponible sur le site web de la municipalité de Casselman, ainsi que des informations supplémentaires sur le programme de reconnaissance communautaire de Casselman. Visitez le [www.casselman.ca/fr/ma-ville/vivre-a-casselman/programme-de-reconnaissance-communautaire](http://www.casselman.ca/fr/ma-ville/vivre-a-casselman/programme-de-reconnaissance-communautaire) pour tous les détails.

La période de nomination se termine le 31 décembre 2024.

Information:

Mireille Groleau

mgroleau@casselman.ca

613-698-1372